



Pour la Sauvegarde et l'Animation du Poumon Vert de Saint Mitre (Association de Défense de l'Environnement)

Siège social: 13 avenue Campagne BARIELLE -13013 MARSEILLE
mail : collectif.saint.mitre@orange.fr ☎: 06 10 20 83 44 (Président)

Marseille le 6 02 2020

CONSEIL DEPARTEMENTAL 13
Direction Générale Adjointe Equipement du Territoire
Direction des routes et ports
Hôtel du département
52 avenue de Saint Just
13256 Marseille Cedex 20

A l'attention de Monsieur Daniel WIRTH, Directeur

Objet: Décharge de bois et de terre sur la parcelle départementale cadastrée 889S°Ln°450 sise avenue des Pâquerettes 13013 Marseille

Votre courrier du 15 janvier 2020, dossier suivi par Marie Pierre VLIEGHE CONDE

Monsieur le Directeur,

Par courrier du 15 janvier 2020 reçu fin janvier 2020, vous me faites part que la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PACA vous a transmis mon courrier du 16 juillet 2019, dans lequel j'exprimais mes inquiétudes concernant le dépôt continu de végétaux et de terre sur la parcelle départementale cadastrée 889S°Ln°450, depuis la fin de l'année 2018. Mon courrier était accompagné de photos illustrant mes propos.

Vous m'informez que les «désagréments provoqués par ces dépôts de végétaux et de terre sur la parcelle départementale susvisée devraient cesser. En effet, une évacuation des déchets et une remise en état de la parcelle a été demandée, et le Département sera très attentif à ce que ces travaux soient réalisés dans les meilleurs délais ».

Je vous ai aussitôt répondu par mail du 27 01 2020 en vous demandant de me faire parvenir l'ordre de mission relatif à l'évacuation et la remise en état de la parcelle, mentionnant le délai de réalisation de ces travaux (date de début, date de fin). Et j'ai également sollicité un rendez- vous, conformément à l'invite figurant dans votre courrier.

Lorsque j'ai reçu ce courrier, des engins de terrassement étaient à l'œuvre sur la parcelle départementale (bulldozer et camion) non pas pour assurer l'évacuation des déchets, mais pour masquer les déchets de bois par de la terre, soit déjà sur place à partir de l'énorme merlon longeant la route, soit par de la terre rapportée d'ailleurs !

Le 30 janvier 2020, j'attire à nouveau votre attention par mail ainsi libellé : « Suite à un passage réalisé hier et ce

Association "Pour la Sauvegarde et l'Animation du Poumon Vert de Saint Mitre"
Association loi 1901 déclarée en Préfecture sous le n° W 133023150
Association adhérente à France Nature Environnement (F.N.E. 13)
Site: poumonvertsaintmitre.wifeo.com
Contact: collectif.saint.mitre@orange.fr
Tel: 06 10 20 83 44 (Président)



matin devant la parcelle départementale, nous avons pu constater qu'au lieu d'évacuer les déchets entreposés depuis plus d'une année, des engins viennent sur le terrain pour déverser de la terre en grande quantité, laquelle est ensuite étalée sur le terrain au-dessus des déchets !

- Quelle est la finalité de ce procédé?

- Ce mode opératoire, à l'antipode de ce qui est mentionné dans votre courrier du 15 01 2020, me laisse complètement abasourdi....

J'espère que vous ne manquerez pas de faire arrêter ce procédé contraire au principe du respect de l'environnement que la collectivité déclare respecter.

Je réitère mon souhait de vous rencontrer et de recevoir les informations demandées par mail du 27 01 2020

«

Association "Pour la Sauvegarde et l'Animation du Poumon Vert de Saint Mitre"
Association loi 1901 déclarée en Préfecture sous le n° W 133023150
Association adhérente à France Nature Environnement (F.N.E. 13)
Site: poumonvertsaintmitre.wifeo.com
Contact: collectif.saint.mitre@orange.fr
Tel: 06 10 20 83 44 (Président)





Association "Pour la Sauvegarde et l'Animation du Poumon Vert de Saint Mitre"
Association loi 1901 déclarée en Préfecture sous le n° W 133023150
Association adhérente à France Nature Environnement (F.N.E. 13)
Site: poumonvertsaintmitre.wifeo.com
Contact: collectif.saint.mitre@orange.fr
Tel: 06 10 20 83 44 (Président)





Par mail du 30 janvier 2020, vous accusez réception de mes messages et photos et mentionnez que « l'entreprise en place a été avisée et comme indiqué dans notre courrier, celle-ci dispose d'un délai afin de remettre en état la parcelle ».

Association "Pour la Sauvegarde et l'Animation du Poumon Vert de Saint Mitre"
Association loi 1901 déclarée en Préfecture sous le n° W 133023150
Association adhérente à France Nature Environnement (F.N.E. 13)
Site: poumonvertsaintmitre.wifeo.com
Contact: collectif.saint.mitre@orange.fr
Tel: 06 10 20 83 44 (Président)



Je constate que vous ne répondez pas à ma question de savoir quand seront finis les travaux annoncés destinés à respecter scrupuleusement vos engagements de déblayer le terrain et de le remettre en état.

Pour l'heure, la situation n'a pas été améliorée ; au contraire, des remblais de terre supplémentaire ont été déposés.

Je réitère mon souhait de vous rencontrer.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations les meilleures.

Philippe MUSARELLA, Président

